

États-Unis

En 2008, l'APD nette des États-Unis s'est chiffrée à 26.84 milliards USD, ce qui représente une hausse de 20.5 % en termes réels par rapport à 2007. Cette évolution résulte d'un accroissement de l'aide allouée par les États-Unis à l'ensemble des pays en développement, et plus particulièrement aux pays d'Afrique subsaharienne et au groupe des pays les moins avancés. En pourcentage du RNB, l'APD est passée de 0.16 % en 2007 à 0.19 % en 2008.

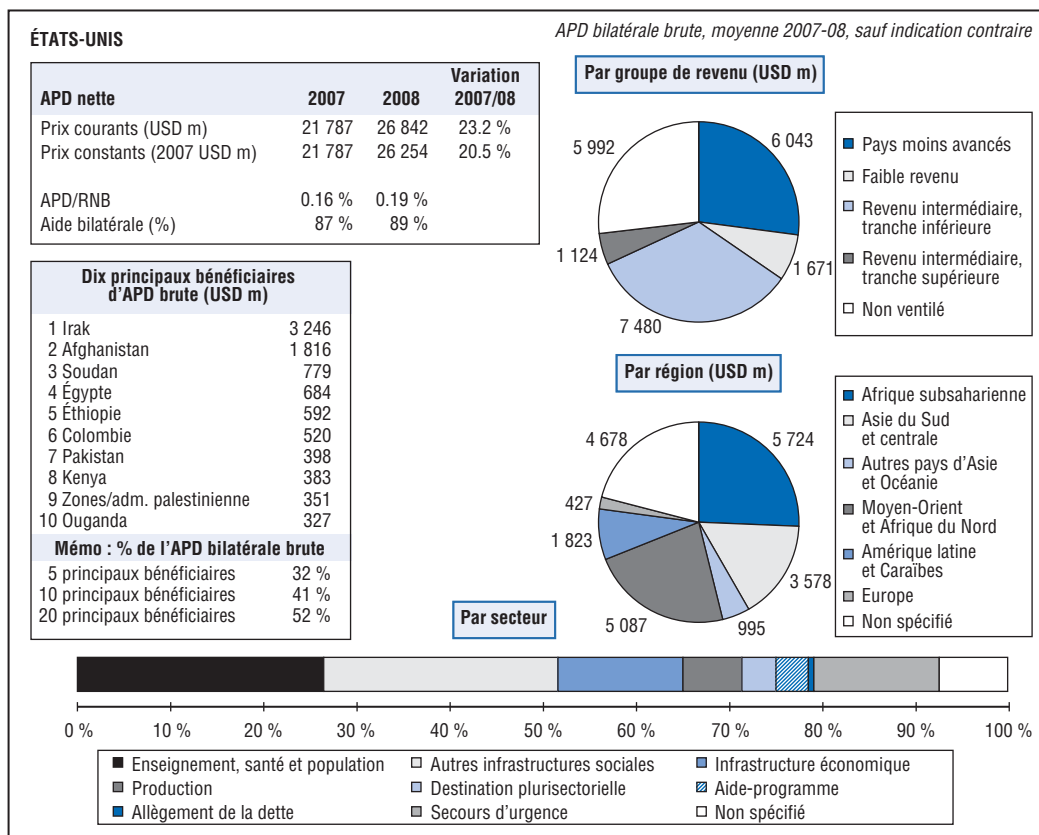
Réformes à l'appui de la mise en œuvre du programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide

L'année 2009 a été marquée par une accélération de l'évolution positive enregistrée aux États-Unis s'agissant de l'efficacité de l'aide et du développement. L'administration Obama a pris des mesures pour renforcer la cohérence des politiques et pratiques américaines dans le domaine de l'aide au développement en créant l'International Development and Humanitarian Assistance Inter-Agency Policy Committee (IPC) et en chargeant le National Security Council et le Council of Economic Advisors de proposer une politique et une stratégie de développement à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Le Département d'État a manifesté une préférence pour la mise en place de partenariats et d'approches multilatérales en matière de développement et de diplomatie. Le Congrès américain a présenté plusieurs propositions législatives concernant la réforme du système d'aide pour accroître la transparence et la responsabilité et améliorer la cohérence. L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a entrepris d'élaborer des orientations sur la prévisibilité, le déliement de l'aide, l'utilisation des systèmes nationaux et le recours à des unités de mise en œuvre de projets. La Millennium Challenge Corporation (MCC) a publié des documents de travail sur l'appropriation locale et les résultats.

Les États-Unis disposent de solides fondements en ce qui concerne la transparence et la reddition intérieure de comptes. Tous les accords d'aide américains, et leurs conditions types, sont accessibles au public et placés sur l'Internet, à de rares exceptions près. Dans le cas de la MCC, les pays partenaires qui mettent en œuvre ses programmes, établissent des projections annuelles des demandes de versement sur une base trimestrielle. La MCC publie quant à elle sur son site web des rapports trimestriels concernant les versements et l'état d'avancement des projets.

Problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide

- L'alignement de l'APD des États-Unis sur les stratégies des pays en développement peut parfois s'avérer difficile étant donné que tant l'Administration que le Congrès assignent à l'APD des utilisations spécifiques.
- Les exigences draconiennes concernant la reddition intérieure de comptes aux États-Unis ont un effet dissuasif sur l'utilisation des systèmes de passation des marchés et de gestion financière des pays partenaires.
- Le déliement de l'aide : un peu moins du tiers de l'aide allouée par les États-Unis était encore lié en 2007.



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/801354270133>



Extrait de :
Development Co-operation Report 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « États-Unis », dans *Development Co-operation Report 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2010-34-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.